

CÔTE INDIGO

FLEURY D'AUDE - SAINT PIERRE LA MER - LES CABANES DE FLEURY

BILAN DE MI-MANDAT

TRAVAUX

Opération Clape au cœur
Plan voirie
Révision du PLU

ÉCONOMIE

Marché couvert de Fleury
Création d'Emploi & Moi !
Promotion du terroir

SOCIAL

Maison de santé
Nouveaux locaux de l'AJP
Actions pour les aînés

COMMUNICATION

Marque Côte Indigo
Refonte site Internet
Application mobile



Mairie de Fleury – 32, boulevard de la République – 11 560 Fleury d’Aude – Tél : 04 68 46 60 60
Direction de la communication : Pôle communication tourisme animation – Maison Vigneronne – 11 560 Fleury d’Aude
Mail : m.bois@communefleury.fr / troujon@communefleury.fr
Directeur de la publication André-Luc Montagnier
Rédaction : A-L Montagnier, D. Bouyer, T. Roujon
Corrections : Christine Charpentier

Maquette, conception, réalisation : T. Roujon Crédit photos : © M. Bois, T. Roujon, H. Jacquet, Ditch Photography, L. Mc Hugh, R. Bauer, Unsplash
Impression : Imprimerie de Bourg – Nombre d’exemplaires : 6 000
Distribution : Médiasolutions – Diffusion gratuite – Dépôt légal : À parution
Photo de couverture par R. Bauer

Édito



« Il faut une grande maturité pour comprendre que l'opinion que nous défendons n'est que notre hypothèse préférée, nécessairement imparfaite, probablement transitoire, que seuls les très bornés peuvent faire passer pour une certitude ou une vérité. » (Milan Kundera 1929-2023).

Que l'on ne puisse avoir aucune certitude sur rien ne signifie heureusement pas pour nous qu'il faille renoncer à tout et en particulier à agir, bien au contraire, mais que la seule vérité qui vaille est celle qui découle de l'adhésion de la majorité des citoyens à nos actions ! Cette philosophie fonde selon nous l'esprit démocratique et de responsabilité qui imprègnent la grande majorité des élus du conseil municipal.

Elle nous amène à considérer le programme de campagne sur la base duquel vous nous avez élus comme votre lettre de commande pour les 6 années du mandat que vous nous avez confié et à vous consulter chaque fois que se pose à nous une question structurante.

Elle nous conduit à moderniser et développer les moyens de communication, en prenant soin d'adopter une éthique de l'information qui fustige la rhétorique de séduction au profit de l'argumentation.

Elle nous porte aussi, dans le même esprit, à mi-parcours, à vous rendre compte de ce qui a été fait, afin que vous puissiez porter un jugement en connaissance de cause.

Vous trouverez ainsi dans ce dossier une synthèse des actions que nous avons déployées au cours des 3 dernières années.

Je souhaite ici remercier l'ensemble des membres constructifs du conseil municipal (adjoints, conseillers municipaux du groupe majoritaire non dissidents, conseillers municipaux d'opposition) pour leur engagement, tant en ce qui concerne la réflexion qu'en ce qui a trait à l'animation des équipes. Je souhaite également remercier les agents municipaux : ils sont les bras armés de la commune et œuvrent au quotidien pour votre bien-être, pour faire de la maxime « le vrai luxe, c'est d'être ici ! » votre vérité !

André-Luc Montagnier
Maire de Fleury d'Aude
Vice-Président du Grand Narbonne

André-Luc Montagnier





TERRE LA MER
★
CÔTE 20
★
DIGO
★
EN CAMPES DE FRANCE

Événements, culture, associations & sport - P8



Protection animale - P18



Sécurité - P20



Économie & tourisme - P14



Santé - P22



Développement durable - P16



Aînés, enfance & jeunesse - P24



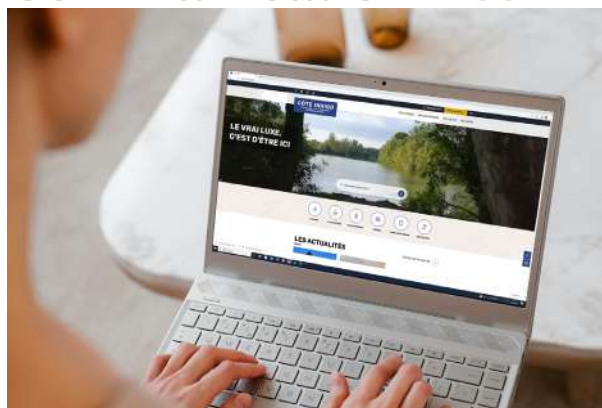
Gestion du personnel municipal - P34



Rénovation urbaine - P28



Communication - P36



Voiries - P30



Finances - P38



Propreté urbaine - P32



Gouvernance - P39



ÉVÉNEMENTS



Nous nous étions engagés à développer les animations et notamment à habiller les ailes de saison afin d'améliorer l'attractivité de la commune, de favoriser le maintien des commerces et donc de développer la vie économique et sociale de notre territoire.

Nous avons réalisé :

> La foire agricole aux Beaux Vins

qui en parallèle d'un concours bovins, valorise les produits de notre territoire sur un concept de rotation annuel sur chacun des pôles de la commune.

> La mise en place du Magic Noël.

> La réactivation post-Covid de la Festejada et des Rues en Fête.

> **La création d'Hang'Arts**, événement commun aux écoles municipales de musique, de théâtre et d'arts plastiques.

> La création d'Ousta'Fête, une

journée ludique et familiale au Domaine de l'Oustalet.

> La mutualisation des feux d'artifice estivaux

avec Narbonne-Plage pour proposer davantage de spectacles pyrotechniques à moindres frais.

> Une programmation estivale riche

avec **114 animations** réparties sur les 3 pôles du territoire, en 2023.





CHIFFRE CLÉ

17 104

dégustations lors des Lundis
des Vins 2023



CHIFFRE CLÉ

+ 16,5%

l'évolution de la fréquentation
de la médiathèque entre 2021
et 2022

CULTURE & ASSOCIATIONS

Nous nous étions engagés à développer et faciliter l'accès à la culture à toutes et à tous et notamment aux plus jeunes. Concernant les associations nous maintenons un engagement fort auprès de celles et ceux qui vont vivre la commune.

> **La programmation de 14 expositions**, du 1er avril au 30 septembre, dans la galerie prévue à cet effet à Saint-Pierre la Mer.

> **Le développement d'actions culturelles à la médiathèque** comme la mise en place d'un coin café participatif ou la programmation de spectacles et ateliers pour tous les publics.

> **L'autorisation de l'installation d'une boutique éphémère tenue par Cultura** afin de promouvoir la culture à proximité des plages.

> **L'aide à 56 associations de la commune avec une enveloppe allouée de 120 000 €/an**

> **La continuité des écoles municipales de musique et d'arts plastiques**, qui comptaient pour l'année 2022/2023 respectivement 110 et 19 inscrits.



CHIFFRE CLÉ

56

associations du territoire
soutenues par la municipalité



CHIFFRE CLÉ

2 054

participants sur l'ensemble
des 4 courses
du 1^{er} Marathon Côte Indigo

SPORT



Nous nous étions engagés à développer et reprendre en main les infrastructures et manifestations sportives afin de perpétuer et faire évoluer le dynamisme de notre commune.

Nous avons réalisé :

> **La création du Marathon Côte Indigo.**

> **La reprise des triatlons** sous label communal.

> **La création de circuits de VTT** labellisés et leur intégration au schéma départemental.

> **La création d'un boulodrome à Saint-Pierre la Mer**, derrière le camping municipal.



Seront réalisés dans les prochains mois :

> **Un nouveau court de tennis** situé rue de Valmy.

> **La rénovation des tapis des terrains de padel.**

ÉCONOMIE & TOURISME

Nous nous étions engagés à développer l'économie et l'emploi sur la commune ainsi qu'à soutenir nos commerçants, artisans et producteurs.

Nous avons réalisé :

> **La réouverture du marché couvert de Fleury.**

> **L'implantation d'un pêcheur professionnel** aux Cabanes de Fleury.

> **Des animations de promotion** des professionnels et des produits du territoire telles que les Lundis des Vins, Foire aux Beaux Vins, Magic Noël, villages commerciaux en marge de nos autres animations.

> **L'achat de mobil-homes destinés aux employés saisonniers des socio-professionnels**, avec application de tarifs préférentiels, afin de faciliter le logement de ces salariés estivaux (qui constituait une contrainte de recrutement).

> **La mise en place d'un salon annuel de l'emploi saisonnier : Emploi & moi !**

> **La réimplantation du marché de plein vent.**

> **La création du marché des Embruns**, qui réunit en saison estivale 40 artisans et commerçants dans les chalets du front de mer, créant ainsi une promenade qui irrigue économiquement l'avenue de nombreux restaurants.

> **L'obtention du label Station Classée de Tourisme.**

> **Installation d'une grande roue**, qui constitue un nouvel élément d'attractivité touristique et permet à la commune de bénéficier d'une redevance de 7 000€/an.





CHIFFRE CLÉ

+ 10.3%

l'évolution du nombre
de nuitées entre 2019 (1 293k)
et 2022 (1 426k) sur
Saint-Pierre la Mer

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Nous nous étions engagés à protéger les écosystèmes en réduisant notre impact écologique et en favorisant les actions vertueuses.

Nous avons réalisé :

> **La réhabilitation de l'éclairage public en Led** des Cabanes de Fleury (commande passée et opération programmée pour dernier trimestre 2023), ainsi que de plusieurs rues du village de Fleury, des avenues des Garrigues et de la Mer à Saint-Pierre la Mer
- Coût pour 2023 : **375 896 €**

> **Le changement des huisseries extérieures de la mairie.**
- Coût : **307 477 €**

> **La piétonnisation des boulevards de la Douane et des Embruns** en période estivale.

> **La mise en place d'un transport collectif gratuit, ludique et cadencé.**

> **Les tranches 1 et 2 de l'opération Clape au cœur** qui consiste à remodeler le front de mer sur un modèle paysager naturel, comprenant la désimperméabilisation et la végétalisation des 125 000 m² compris entre l'hôtel du Neptune et les maisons de la mer, ainsi que la transformation des bâtiments afin de leur donner un aspect plus authentique.

> **Une stratégie de gestion des bois flottés** impliquant de laisser les troncs s'enliser sur les plages sauvages afin de les réengraisser naturellement et de lutter contre l'érosion du trait de côte. Cette stratégie implique également la réutilisation des copeaux, issus du broyat du petit bois, pour reconstituer du biotope sur le cordon dunaire

et permettre ainsi de le consolider.

> **La mise en place d'outils de régulation des consommations d'eau dans les campings.**

> **Une politique de gestion économe de l'eau** impliquant le développement du paillage, du système de goutte à goutte, la requalification des espaces fleuris au profit des plantes vivaces, la suppression progressive des engazonnements au profit de prairies naturelles.

> **Une convention d'entretien raisonnée des plages** (entretien mécanique non généralisé, zone de mise en défens au profit de la nidification de certaines espèces d'oiseaux).

> **La mise en place d'un système de récupération des mégots de cigarettes**, transformés ensuite en vêtements par la société TchaoMégots aux termes d'un processus respectueux de l'environnement.





Seront réalisées dans les prochains mois :

- > La cartographie du recul du trait de côte.
- > Les phases suivantes de l'opération Clape au cœur.
- > La poursuite de la requalification de l'éclairage public en Led.



CHIFFRE CLÉ

1^{er}

**prix 2022 des victoires de
l'investissement local pour le
projet Clape au cœur**



CHIFFRE CLÉ

80

animaux vivent aujourd'hui
à l'Oustalet

PROTECTION ANIMALE

Nous nous étions engagés à améliorer de manière générale le sort de nos amis à 4 pattes (et à deux parfois). La cause animale est, en effet, l'une de nos priorités au-delà des enjeux sociaux et humains.

Nous avons réalisé :

> **La rénovation des enclos et la pose d'abris** au domaine de l'Oustalet.

> **Le rapatriement des animaux** du Château de Montplaisir au domaine de l'Oustalet.

> **L'acquisition de deux vaches primées** dans des salons (notamment Omerta gagnante du Grand prix d'excellence race blonde d'Aquitaine au SIA 2023), par André-Luc Montagnier sur ses deniers personnels et confiées au domaine de l'Oustalet.

> **Le développement de partenariat avec la fondation Brigitte Bardot** pour renforcer la stérilisation des chats errants.

> **Le don, au refuge Arpan, des recettes des inscriptions de la course des 5 km** (prélude au Marathon Côte Indigo).



L'équipe du refuge Arpan recevant le don de 4 200 € lors du Marathon Côte Indigo.

SÉCURITÉ

Nous nous étions engagés à accentuer la sécurité de tous puisque les incivilités des uns ne doivent pas être vectrices de dégâts humains ou matériels pour les autres. Dans un autre degré, les actes de délinquance doivent être poursuivis et condamnés. Pour ce faire la commune doit pouvoir dissuader leurs auteurs potentiels de les commettre.

Nous avons réalisé :

> **La pose de 15 nouvelles caméras de vidéo-protection** de nouvelle génération, dont certaines aux entrées de ville permettent la lecture de plaques, y compris en nocturne, portant ainsi le parc à 50 appareils.

> **La généralisation de la limitation de vitesse à 30 km/h** sur l'ensemble de la commune.

> **L'acquisition d'un cinémomètre et la mise en place de contrôles de vitesse**, notamment aux entrées de ville.

> **L'acquisition d'une caméra nomade** permettant de traiter des problématiques ponctuelles.

> **La mise en place de radars pédagogiques** à chaque entrée de ville et de secteur.

> **La réalisation d'un plateau traversant** sur l'avenue des Garrigues.

> **La mise en place d'un système de chicanes et d'un plateau traversant** sur la rue de la Vendémiaire.

> **La réactivation du Plan Communal de Sauvegarde.**

> **La prise en charge exceptionnelle du débroussaillage** des abords de la commune pour 70 000€.

> **Pose de 8 nouveaux défibrillateurs**, portant le total à 17 sur la commune.





Seront réalisées dans les prochains mois :

- > **L'acquisition d'un sonomètre**, pour pouvoir contrôler les niveaux sonores de certains véhicules, notamment des deux roues.
- > **La poursuite du plan de déploiement des caméras de vidéo-protection.**
- > **La création d'une réserve communale de sécurité civile**, chargée d'apporter son soutien bénévole en cas de crise liée à un risque naturel (inondation, submersion marine, feu de forêt) ou technologique.



CHIFFRE CLÉ

50

caméras de vidéoprotection
installées sur la commune

SANTÉ

Nous nous étions engagés à mettre un terme à la situation de désert médical de la commune. En effet, malgré la présence de plusieurs médecins généralistes, de nombreux Pérignanais ne trouvaient plus de places parmi leur patientèle.

Nous avons réalisé :

> L'acquisition d'une maison

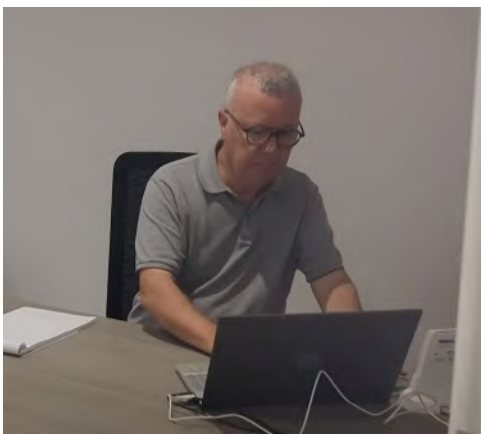
d'habitation de 250 m² située dans un parc de 1 800 m² au cœur du village, au 6 place de l'ancien café Billès, **transformée en un temps record en maison de santé.**

> **Le conventionnement avec la pharmacie Gau** de Saint-Pierre la Mer pour la mise à disposition d'un cabinet médical situé au 19 rue des Poincianas à Saint-Pierre la Mer.

> La négociation et l'installation de plusieurs médecins généralistes.

Deux déjà présents sur le territoire, quatre nouveaux, dont deux ayant commencé à exercer dès le 1^{er} juillet 2023 (l'un à Fleury, l'autre à Saint-Pierre la Mer).

> **La négociation avec plusieurs praticiens paramédicaux** (podologue, psychanalyste, diététicien, dentiste) qui s'installeront dans les prochains mois.



Seront réalisés dans les prochains mois :

> **La création d'une annexe municipale** de la maison de santé à Saint-Pierre la Mer afin de restituer le local à M^{me} Gau.

> **Le déplacement de la pharmacie du village** dans le parc de la maison de santé.

Maison de Santé

CHIFFRE CLÉ

9

nouveaux professionnels
de santé installés ou
prochainement installés

AÎNÉS

Nous nous étions engagés à accompagner et mieux informer, mais aussi à œuvrer pour l'épanouissement de nos aînés.

Nous avons réalisé :

> Le développement d'ateliers mobilité.

> Le déploiement des goûters des aînés.

> L'opération «**Douceurs hivernales**» qui consiste en un colis par foyer composé essentiellement de produits locaux, pour deux personnes, distribué par les élus. «**Les Douceurs Hivernales**» ont régalé plus de 1500 personnes.

Seront réalisées dans les prochains mois :

> **Une résidence autonomie de 75 logements**, sur le village de Fleury, offrant des loyers modérés (moins de 300€ HC pour un T2) et des services dédiés aux personnes âgées dans une démarche inclusive visant à favoriser le maintien à domicile le plus longtemps possible.

> **Une résidence sénior sur Saint-Pierre la Mer**, offrant des services de confort, visant un public autonome souhaitant de la quiétude, recherchant des animations et voulant se défaire des contraintes d'entretien des espaces extérieurs.





CHIFFRE CLÉ

1 050

paniers cadeaux distribués
à nos aînés pour l'opération
«Douceurs hivernales»

ENFANCE & JEUNESSE

Nous nous étions engagés à créer et améliorer les infrastructures dédiées aux plus jeunes.

Nous avons réalisé :

> **La relocalisation du local des jeunes** (animé par l'Association de la Jeunesse Pérignanaise) au cœur du village, en rénovant une maison d'habitation.

- Coût : **162 501 €**

> **La création d'un city stade.**

- Coût : **91 321 €**

> **Mise en place d'une commission menu à la cantine.**



> **Mise à disposition pour essais de vélos-cargo dans les écoles**, en partenariat avec le Grand Narbonne.

> **Le changement des huisseries extérieures** de l'annexe de l'école primaire.



Seront réalisés dans les prochains mois :

> **Une Maison des Assistantes Maternelles (MAM)**, dans les anciens locaux de l'AJP situés rue Jean Jaurès.

> **Un pump-track** qui sera implanté à proximité du city stade.

- Coût estimé : **150 000 €**





CHIFFRE CLÉ

180 m²
de superficie pour
les nouveaux locaux de l'AJP

RÉNOVATION URBAINE

Nous nous étions engagés à concevoir un développement urbain respectueux, maîtrisé et équilibré.

Nous avons réalisé :

> **L'annulation de la ZAC du moulin**, qui prévoyait d'urbaniser 14 ha d'un seul tenant pour y implanter 300 logements collectifs dont 100 logements sociaux.

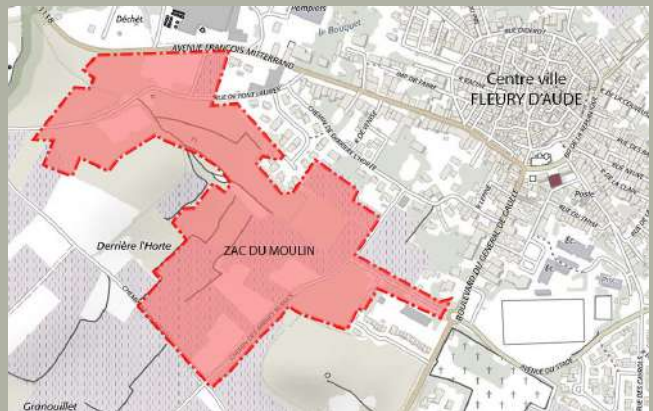
> **Le lancement de la révision du Plan Local d'Urbanisme**, qui a pour but de déterminer nos capacités d'extension urbaine future.

> **L'achat d'une maison sur le boulevard du Général de Gaulle** pour pouvoir créer la future Maison des associations par fusion avec la maison vigneronne connexe.

> **Mise en valeur du moulin de Fleury**

> **La réhabilitation de l'annexe de la Mairie** à Saint-Pierre la Mer.

> **La rénovation du mur d'enceinte du cimetière**, l'augmentation du nombre de columbarium et le changement du portail.



L'actuelle maison vigneronne sera prochainement transformée en Maison des associations

Seront réalisés dans les prochains mois :

- > **L'opération «les jardins de Licia»**, qui va permettre de réaliser 62 logements dont 10 en location-accession à la propriété, afin de proposer sur un même dispositif l'intégralité du parcours résidentiel (logements sociaux, logements libres, accession sociale) et favoriser le maintien des jeunes sur la commune.
- > **La mise aux normes et rénovation de l'hôtel de ville** (accessibilité aux personnes à mobilité réduite, isolation thermique, recentralisation des services).
- > **La relocalisation de l'école de musique** et des groupes musicaux de la commune (réhabilitation d'une grange située derrière le monument aux morts).
- > **L'acquisition du port à sec et des berges** (mettant ainsi fin à plus de 15 ans de litiges qui s'étaient soldés par une paralysie de l'exploitation de l'aire de carénage).
- > **Le réaménagement de l'entrée des Cabanes de Fleury** par la création de 5 villas en lieu et place du terrain de la capitainerie, cette dernière sera déplacée à proximité immédiate du port à sec) et de la friche urbaine attenante (ateliers du port et local associatif amiantés, ancienne école à l'abandon et délabrée).
- > **La réhabilitation du moulin de Fleury.**



CHIFFRE CLÉ

10 M €
de travaux de modernisation
en 3 ans

VOIRIES

Nous nous étions engagés à dérouler un programme de réfection continue des voiries et des chemins ruraux.

Nous avons mobilisé 2 053 146 € sur 3 ans dans ce domaine et avons réalisé la reprise de :

- > La rue des Gravelots
- > Le surfacage de la place du port
- > L'enrobé de la partie la plus détériorée de la rue des Caounils
- > La partie haute de la piste cyclable de l'avenue des Garrigues, avec remplacement des pins par des chênes
- > La réfection complète de la rue des Sorbiers et du haut de la rue des Yuccas
- > Une partie du mail Vasco de Gama
- > La consolidation des berges de l'Aude et la réfection complète du chemin du Chichoulet, enrobé et portique pour empêcher les poids lourds de le détériorer
- > La mise en place d'un feu tricolore au niveau du pont du Chichoulet
- > La rue des Barris
- > L'enrobé de la partie haute de la rue Jean Jaurès, devant la cave coopérative
- > Le comblement des nids-de-poule, voire le surfacage de chemins ruraux



CHIFFRE CLÉ

2 M €

de travaux de voiries
en 3 ans



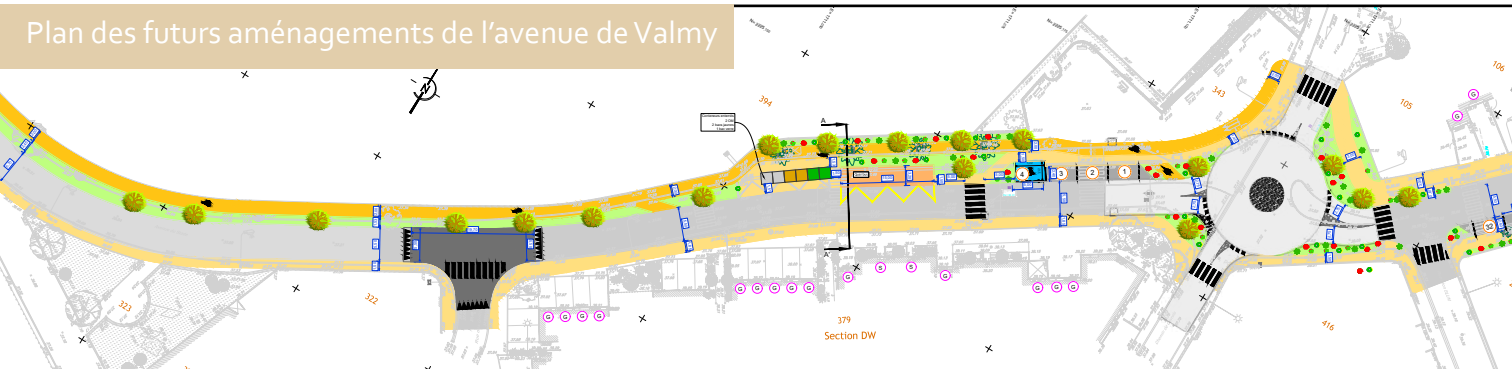
Seront réalisés dans les prochains mois :

- > La suite de la réfection de la piste cyclable de l'avenue des Garrigues.
- > Le réaménagement de la 1^{ère} tranche de l'avenue de Valmy.

> La réalisation de deux plateaux traversants avenue François Mitterrand.

> La réalisation d'un plateau traversant avenue de Béziers.

Plan des futurs aménagements de l'avenue de Valmy



Sont en cours de montage, pour une réalisation à déterminer en fonction des moyens budgétaires disponibles :

- > La réfection de la route de Marmorières (côtés et les 100 premiers mètres), coût estimé : 100 000 €
- > La reprise de l'avenue du 10 mai, coût estimé : 220 000 €
- > La rue de la Rouquette, coût estimé à 250 000 € après apurement des réserves d'alignement
- > La jonction avenue du Canigou avec l'avenue des Goélands, coût estimé : 800 000 €
- > L'enfouissement des réseaux et la reprise de l'enrobé des parties détériorées des rues des Pins, des Acacias, du Jasmin et l'avenue de Pérumont, coût estimé : 950 000 €

PROPRETÉ URBAINE

Nous nous étions engagés à renforcer ce secteur afin d'améliorer la situation antérieure et ainsi disposer d'une commune propre pour un cadre de vie agréable digne de ce nom.

Pour cela nous avons mobilisé 486 356 €, qui nous ont permis de réaliser :

> L'acquisition de plusieurs machines spécifiquement dédiés au nettoyage des rues, à savoir 2 aspiratrices autoportées (type Vorax), 1 mini-balayeuse, 1 balayeuse de voirie poids lourd.

> L'installation de toilettes automatiques.



CHIFFRE CLÉ

1 355

tonnes de déchets verts recyclées par an





CHIFFRE CLÉ

109

employés communaux, tous services confondus

GESTION DU PERSONNEL MUNICIPAL



Nous nous étions engagés à rétablir une culture managériale d'équité, à valoriser le travail, et eu égard à l'engagement de la majorité des agents, à sanctionner la mauvaise volonté de la minorité récalcitrante au travail.

Nous avons réalisé :

> **L'augmentation du régime indemnitaire des agents d'exécution de 80 €/mois.**

> **La mise en place d'un comité national des actions sociales (CNAS).**

> **Le développement d'un système facilitant une potentielle mobilité interne.**

> **Une gestion prévisionnelle des emplois.**

> **L'élaboration du document unique.**

> **Le passage aux 1 607 heures négocié.**

> **La modernisation progressive du parc de véhicules et d'engins**

(acquisition d'un tracteur, changement de la chargeuse des plages, achat d'une balayeuse routière et d'une mini-balayeuse pour trottoirs et rues étroites, de deux aspiratrices de rue, de deux camions, de divers véhicules légers).

> **La mise en place d'un management de proximité** ayant des exigences de résultats.



Seront réalisés dans les prochains mois :

> **Le plan de formation personnel.**

> **Le plan de prévention des risques psychosociaux.**

> **Une meilleure articulation entre primes liées aux fonctions et celles liées à la manière de servir.**

COMMUNICATION

Nous nous étions engagés à renouveler le système de communication en s'appuyant sur les nouveaux outils mais également sur le relationnel direct.

Nous avons réalisé :

- > **Le nouveau site Internet de la mairie**, en collaboration avec le Grand Narbonne. > www.cote-indigo.fr
- > **Le nouveau site Internet des campings**, qui permet, dans une dynamique interactive, de procéder à des réservations.
- > **Une application mobile Côte Indigo**, qui permet d'être informé en temps réel mais aussi de pouvoir faire remonter des éléments.
- > **Une présence sur les principaux réseaux sociaux** : Facebook, TikTok et Instagram.
- > **La création, l'enregistrement et le déploiement de la marque de territoire Côte Indigo**. Cette appellation vise à réunir, sous un nom chapeau, l'ensemble des 3 sites qui composent notre commune.

Loin de les effacer ou de les nier, il s'agit, au contraire, de cimenter notre unité, en donnant une identité de territoire au-delà même des zones urbaines. Cet outil d'identification sert également d'appui à la politique touristique de la commune, puisqu'il permet aux voyageurs de comprendre rapidement qu'ici ils se trouvent à Fleury, mais également à Saint-Pierre la Mer ainsi qu'aux Cabanes. Ainsi, la promotion de Côte Indigo permet de développer dans un même temps l'attractivité du village, de la station balnéaire et de l'ancien hameau de pêcheurs. La marque territoire vit également au travers d'une gamme de produits dérivés.

CÔTE INDIGO

FLEURY D'AUDE - SAINT PIERRE LA MER - LES CABANES DE FLEURY

CHIFFRE CLÉ

7 919

utilisateurs de l'application
Côte Indigo

Une application à votre service

L'application Côte Indigo est disponible **en téléchargement gratuit pour Androids et Iphones**. Vous y retrouverez les animations de l'été, l'agenda, le guide des transports, l'annuaire des commerçants, producteurs et vignerons, les magazines municipaux et les informations pratiques.

Un outil signalement vous permet de faire remonter les anomalies que vous constatez sur la commune, en envoyant des photos géolocalisées des incidents.



- RETROUVEZ NOUS SUR -



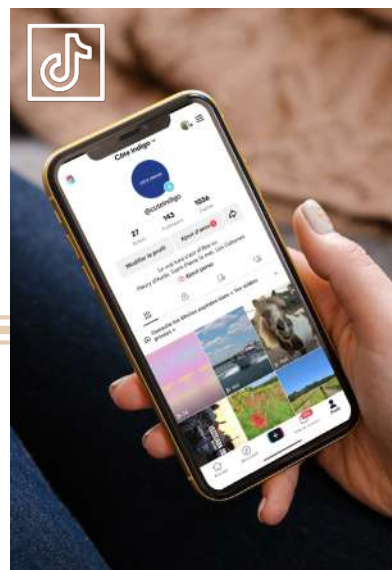
Facebook

> Côte Indigo - Mairie
> Côte Indigo



Instagram

> @cote_indigo



TikTok

> @coteindigo

FINANCES

Nous nous étions engagés à mener une stratégie de gestion efficiente des deniers publics qui puisse permettre de contenir les dépenses de fonctionnement, de trouver de nouvelles ressources, de ne pas augmenter les impôts sur toute la mandature et d'augmenter notre niveau d'investissement.

Nous avons réalisé :

> **La non-augmentation des taux d'impôts** locaux communaux (taxe foncière et taxe d'habitation).

> **Le développement des subventions**, nous avons ainsi été attributaires de **1 992 728 € de subventions** depuis juillet 2020.

> **Le développement du sponsoring de nos prestataires, notamment autour des événements sportifs.**

> **De nouvelles recettes touristiques** avec la vente de produits dérivés de la marque de territoire Côte Indigo, la location des chalets du front de mer, le développement de mobil-homes communaux dans les campings en réservation à la semaine, augmentation des terrasses ...

> **L'obtention du label Station Classée de Tourisme** dès le 15 février 2021, qui permet d'être attributaire des taxes additionnelles des ventes immobilières. Même si elle dépend de la santé du marché immobilier, cette nouvelle ressource de revenu génère plus de 750 000 € de recettes chaque année.

> **Le lancement de la réduction progressive de l'endettement** (après avoir absorbé, durant les deux premières années du mandat, 360 000 € d'emprunts tirés par la précédente municipalité mais non comptabilisés au compte de résultat de la commune).

> **La reconstitution du fonds de réserve**, qui est passé de 640 000 € à plus de 1 100 000 € dès 2022.

Sera réalisée dans les prochains mois :

> **La mise en place d'un circuit court d'exploitation des broyats des bois flottés** (bois de chauffage, paillage ...), qui permettra de générer de nouvelles recettes, transformant une contrainte en un véritable atout économique.



CHIFFRE CLÉ

1,07 M €
de baisse de la dette de la commune, soit près 10% de désendettement en 3 ans

GOVERNANCE

Nous nous étions engagés à dépasser les clivages politiques rétrogrades, à considérer que notre programme de campagne était devenu par notre élection votre lettre de commande et à vous consulter sur les sujets structurants non prévus dans ce programme.

Nous avons réalisé :

> **La participation des groupes d'opposition constructifs aux réunions préparatoires.**

> **La consultation des citoyens** sur les projets structurants non-inscrits dans le programme de campagne (piétonnisation, ZAC du moulin, implantation d'une moyenne surface de distribution sur la ZAE de l'étang, projet Clape au cœur).

> **L'accueil des nouveaux arrivants** autour d'une cérémonie annuelle de présentation de la commune.

> **L'intégration d'une logique de réseau institutionnel** permettant d'être mieux considéré dans les instances de gestion du territoire. Ainsi nous avons obtenu une vice-présidence au Grand Narbonne et nous entretenons des relations de proximité à la fois avec l'État, le Département et la Région Occitanie.

> **La fin des avantages octroyés jusqu'alors aux élus**, tels que les véhicules de fonction ou la gratuité sur les manifestations payantes.

> **L'indemnité du Maire non attribuée** et reversée intégralement au budget communal (représentant une économie de 45 355€/an).

> **La non-utilisation de l'intégralité de l'enveloppe légale destinée à l'indemnisation des élus** (représentant une économie de 50 988€/an).



CHIFFRE CLÉ

328 788 €

l'économie faite sur le mandat, grâce à la non distribution de l'intégralité des indemnités des élus



CÔTE INDIGO
FLEURY D'AUDE - SAINT PIERRE LA MER - LES CABANES DE FLEURY